

Instructions et précisions pour compléter le bordereau de conformité obligatoire de la Canafe.

Vous êtes le mandataire de l'agence et ces déclarations obligatoires sont faites pour votre protection personnelle ainsi que celle de l'agence.

Toute transaction impliquant un dépôt de plus de 10,000.\$ comptant doit être déclarée à la Canafe.

Vous établissez une relation d'affaire avec un client dès que vous êtes tenus de vérifier l'identité client pour la première fois.

Vous devez déclarer le fait que vous avez déjà transigé avec un client au cours des 5 dernières années.

Entreprises

1) Identification de tous les actionnaires détenant plus de 25% du capital-action.

2) Impression et conservation au dossier du registre des entreprises. Si un des actionnaires est une entreprise, on doit avoir également au dossier une impression du registre pour cette entreprise ainsi que l'identification de ces actionnaires.

3) Détenir au dossier une copie du document autorisant le représentant à lier la compagnie, soit la résolution.

4) La vérification d'identité de ce représentant.

Fiducie

Les trois impliqués de la fiducie, soient le fiduciaire, le constituant et le bénéficiaire doivent être canafés car ils sont considérés comme étant les bénéficiaires effectifs de la fiducie.

Succession

Le liquidateur et le bénéficiaire effectif doivent être canafés.
Vous devez avoir au dossier la déclaration de transmission, si elle n'est pas faite, une copie certifiée du testament notarié ou homologué s'il est olographe.

Inaptes

Leurs représentants (tuteurs, curateurs) doivent être canafés et vous devez avoir au dossier la documentation homologuée confirmant leur fonction.

Enfants

Moins de 12 ans, les parents ou tuteurs canafés.

De 12 à 15 ans, considérés comme adultes avec certificat de naissance et double vérification avec parents canafés.

Pour 16 ans et plus, considérés comme majeurs.

Les politiquement vulnérables

Les personnes visées sont sujettes à la corruption (pot-de-vin).

- Un national, c'est un politicien canadien;
- Un étranger est un politicien étranger ou un politicien canadien à l'étranger;
- Un dirigeant d'un organisme international (ex. OACI, FMI,)
- Par politicien, on inclut les maires, préfets de comté, échevins, représentant élu etc.

Toute personne qui au cours des 5 dernières années a détenu un poste de:

- gouverneur, lieutenant-gouverneur,
- sénateur, député provincial, fédéral,
- ministre, sous-ministre ou équivalent,
- ambassadeur, attaché commercial,

- officier, ou toute personne de rang supérieur, général,
- dirigeant d'une société d'état,
- chef d'un organisme gouvernemental,
- juge, cour d'appel, provincial et fédéral, suprême,
- chef et président de parti politique,
- tout titulaire d'un poste ou d'une charge visé par règlement,
- maire,

On vise donc toute la famille proche et les relations de proximité.

Importance des commentaires

Vous avez compléter le bordereau de conformité en même temps que la vérification d'identité au contrat de courtage (achat ou vente) ou de la rédaction de la promesse d'achat.

Si un doute survient, avisez sans tarder votre agent de conformité.

Détaillez dans la section commentaire toute impression ou doute.

Conservez une copie du bordereau à votre dossier et déposez le bordereau dans la GED de l'agence.

N'oubliez pas que toute négligence relativement à votre obligation de vérification diligente peut être assimilée à une collaboration avec les contrevenants, le critère de la connaissance englobe l'aveuglement volontaire. le fardeau de la preuve étant inversé, vous aurez à prouver que vous n'y êtes pour rien.

Le doute n'empêche pas une transaction, sauf en présence d'un groupe identifié comme terroriste.

L'important est de dénoncer.